



- MÉGALITHES -

DE CARNAC
ET DES RIVES DU MORBIHAN

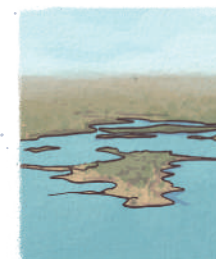
CANDIDATURE
DES MÉGALITHES
DE CARNAC ET DES
RIVES DU MORBIHAN
AU PATRIMOINE
MONDIAL DE
L'UNESCO



PAYSAGES DE MÉGALITHES



LES MÉGALITHES,
UN ÉLÉMENT CENTRAL DE
**L'IDENTITÉ
BRETONNE**



LE TERRITOIRE UNESCO



VOUS EN AVEZ ENTENDU PARLER ?



UNE HISTOIRE
DE PLUSIEURS

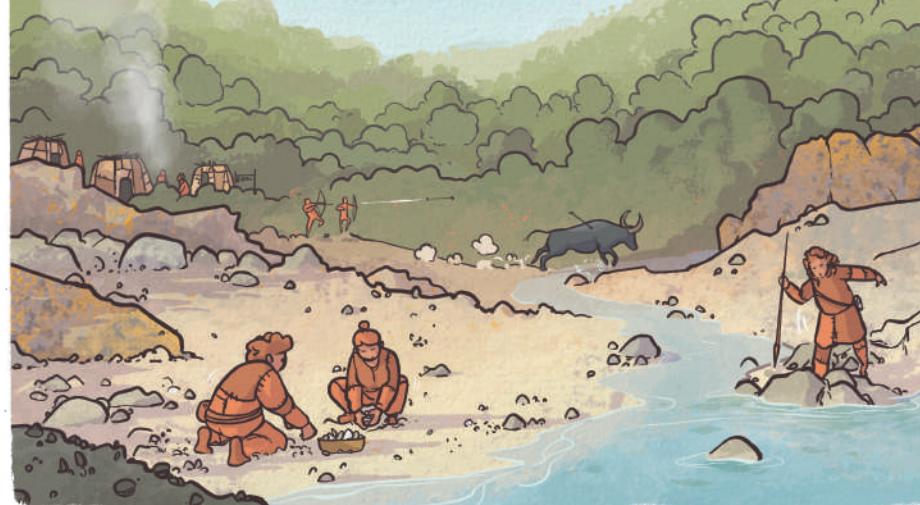
MILLÉNAIRES SUR UN MÊME TERRITOIRE

ET SI ON
REMONTAIT
LE TEMPS POUR
Y VOIR PLUS
CLAIR ?



MÉSOLITHIQUE, VERS 6000 AVANT J.-C.

DES POPULATIONS SEMI-NOMADES ARPENTENT LES RIVES DU MORBIHAN. LEUR IMPLANTATION EST FAVORISÉE PAR LA PRÉSENCE DE NOMBREUSES RESSOURCES : LARGES FORÊTS DE FEUILLUS, GIBIER, PROXIMITÉ DU RIVAGE ET PRÉSENCE DE NOMBREUX COURS D'EAUX.



NÉOLITHIQUE, DE 4500 À 2500 AVANT J.-C.

LES POPULATIONS SE SÉDENTARISENT ET MODIFIENT DURABLEMENT LEUR ENVIRONNEMENT. CES PREMIÈRES SOCIÉTÉS ÉRIGENT DES DIZAINES DE MILLIERS DE MENHIRS, DOLMENS, GRAVURES ET TUMULUS MONUMENTAUX.



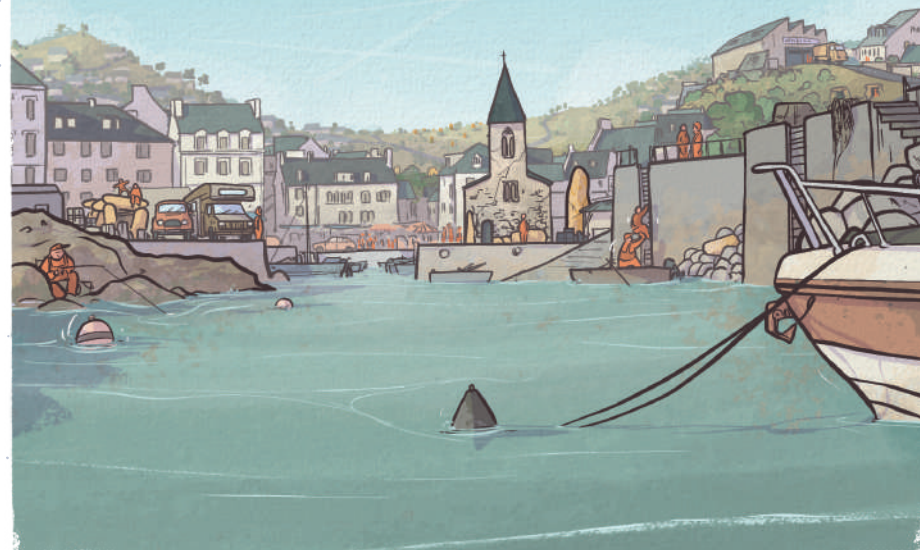
LE NÉOLITHIQUE, C'EST LONG: LES MÉGALITHES QUE NOUS CONNAISSONS AUJOURD'HUI ONT ÉTÉ DRESSÉS PENDANT PRÈS DE 2000 ANS ET CERTAINS ONT MÊME ÉTÉ RÉUTILISÉS ENTRE TEMPS!



ENTRE LE NÉOLITHIQUE ET LE MOYEN ÂGE, LE NIVEAU DE LA MER MONTE DE PRÈS DE 8M, SUBMERGEANT UN CERTAIN NOMBRE D'ARCHITECTURES MÉGALITHIQUES. D'AUTRES SONT RÉUTILISÉES, ET CERTAINES SONT TOUT SIMPLEMENT OUBLIÉES.



DEPUIS LE XIX^e SIÈCLE ET EN PARTICULIER À PARTIR DES ANNÉES 1950, LES PAYSAGES SONT LARGEMENT MODIFIÉS PAR L'ÉTALEMENT URBAIN, L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, L'AUGMENTATION DE LA POPULATION ET L'ARRIVÉE D'ESPÈCES ARBORICOLES NOUVELLES.



MAIS LES XIX^e ET XX^e SIÈCLES VOIENT AUSSI L'ÉMERGENCE D'UNE CONSCIENCE PATRIMONIALE ET ARCHÉOLOGIQUE CONDUISANT À LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DES ARCHITECTURES MÉGALITHIQUES.



EN FIN DE COMPTE,
POURQUOI CE
TERRITOIRE EST SI

EXCEPTIONNEL ET UNIQUE ?

REGARD SUR LE
MONDE

Il existe de nombreux
sites mégalithiques de
par le monde, dont certains
remontent à plus de
10 000 ans !



● Sites mégalithiques connus



STONEHENGE (Angleterre)
3000 ans avant J.-C.

ÎLE DE PÂQUES (Chili)
XIII^e - XV^e siècles



Pour l'UNESCO, un Bien doit être d'une « Valeur universelle et exceptionnelle : une importance culturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'humanité »

Orientations devant garder la mise en œuvre du Patrimoine Mondial, paragraphe 49

NOTRE BIEN RÉPOND À TROIS CRITÈRES :

Critère n°1 :
« Représenter un **chef-d'œuvre** du **génie créateur humain** »



Critère n°2 :
« Témoigner d'un **échange d'influences considérable** pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée »

Critère n°4 :
« Offrir un **exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage** illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine »



UNE CONCENTRATION
DE MENHIRS

INÉGALÉE AU MONDE



Les menhirs
(*men* = pierre ; *hir* = long)
sont des pierres dressées.
Les archéologues les désignent
aussi par le terme « stèle ».

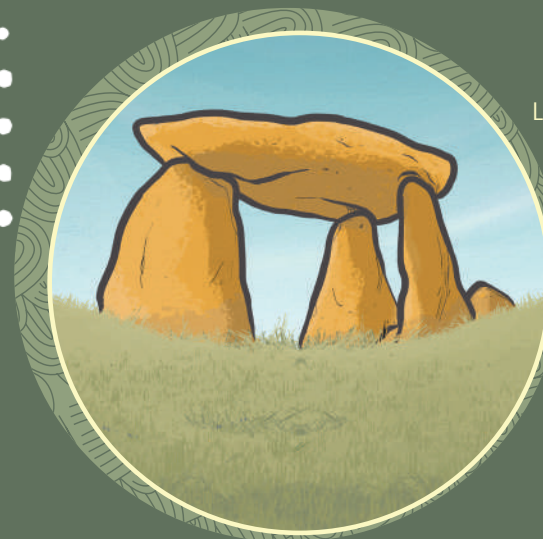
Les alignements
sont l'agencement de centaines de
stèles en ligne qui s'appuient sur
des caractéristiques du paysage
néolithique (rias, rivières, mer) en
lien avec des tumulus.



Les enceintes mégalithiques
sont l'agencement de plusieurs
dizaines de menhirs qui s'articulent
dans le paysage en lien avec des
alignements.

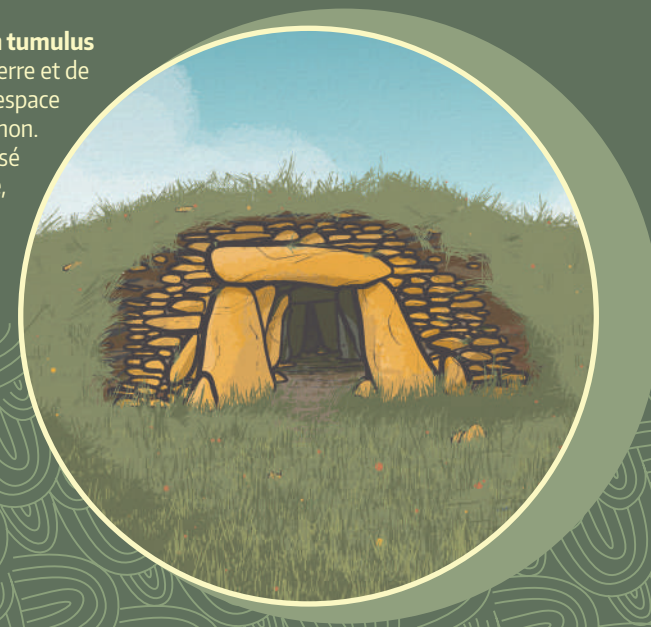
UNE DENSITÉ
DE TOMBEAUX

HORS DU COMMUN



Les dolmens
(*an daol* = table ; *men* = pierre)
sont composés de pierres de paroi et de
couverture, formant un couloir et une
chambre funéraire. Un dolmen constitue
l'architecture interne d'un monument
plus imposant au néolithique : en effet,
les dolmens étaient toujours recouverts
par un tumulus.

Un tumulus
est une construction de terre et de
pierres qui recouvrent un espace
funéraire accessible ou non.
Quand le tumulus est composé
de terre, on parle de tertre,
lorsqu'il est composé de
pierres, on parle de cairn.



UNE GRANDE DIVERSITÉ
ET UNE ABONDANCE

DE GRAVURES

1 km de gravures linéaires
dans le cairn de Gavrinis

LES HUMAINS
DU XXI^e SIÈCLE
NE CONNAÎSSENT
PAS LA SIGNIFICATION
DE CES GRAVURES.



MAIS Y'A DES
HYPOTHÈSES.

Cachalot ?



Bâtons de jet ?



Haches polies ?



Serpents ?



Vagues
ou ondes ?



Bateau ?



UNE ACCUMULATION INÉDITE D'OBJETS POLIS

DES CONNEXIONS VERS
DES RÉGIONS ÉLOIGNÉES

Certains des objets retrouvés sur les sites
mégolithiques ou dans le paysage
sont faits dans des matériaux rares
et d'origine lointaine.

Jades alpins
(jadéite, omphacite,
éclogite, néphrite)
longues lames polies



Callais ibérique
(variscite, turquoise)
perles et pendeloques
polies



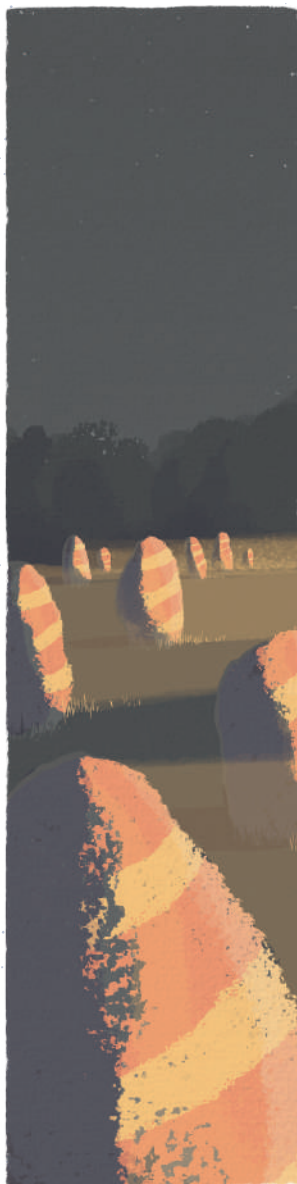
LE TOUT DANS UN
**PAYSAGE
LITTORAL**

UN MARQUEUR
FONDATEUR ET
DÉTERMINANT
DU DOSSIER
UNESCO

Entrée du
Golfe du Morbihan
il y a 5000 ans



LES MÉGALITHES, LIEUX D'UNE CULTURE VIVANTE



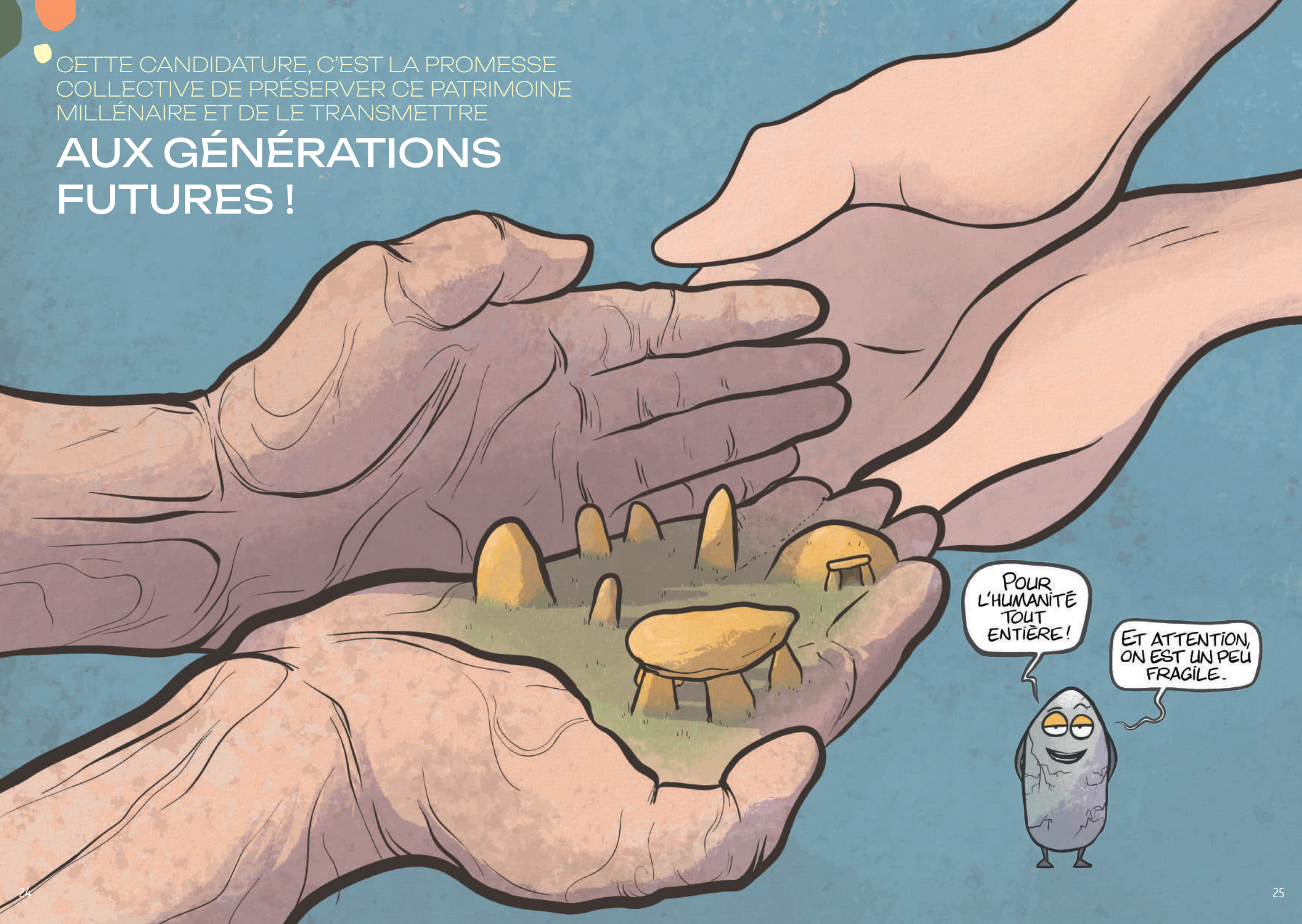
À TRAVERS LA CANDIDATURE
A L'UNESCO, L'ENSEMBLE DE
LA POPULATION SE FÉDÈRE POUR

PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE MÉGALITHIQUE



CETTE CANDIDATURE, C'EST LA PROMESSE COLLECTIVE DE PRÉSERVER CE PATRIMOINE MILLÉNAIRE ET DE LE TRANSMETTRE

AUX GÉNÉRATIONS FUTURES !



POUR L'HUMANITÉ TOUT ENTIÈRE!

ET ATTENTION, ON EST UN PEU FRAGILE.



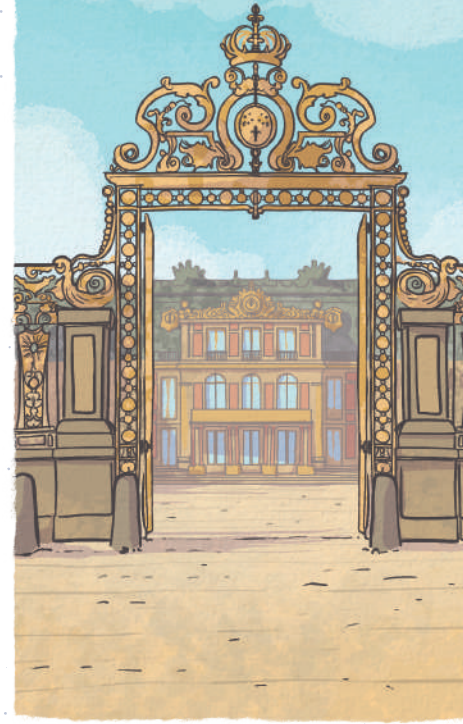
L'INSCRIPTION À L'UNESCO, ÇA NE VEUT PAS DIRE QUE LES SITES SONT EN CONCURRENCE!



LES MÉGALITHES DES RIVES DU MOREBIHAN SONT PLUS ANCIENS QUE LES PYRAMIDES D'EGYPTE ...



... AUSSI EXCEPTIONNELS QUE LE CHÂTEAU DE VERSAILLES ...



... AUSSI PRÉCIEUX QUE LA GRANDE BARRIÈRE DE CORAIL ...



TOUTS ONT LEUR PLACE À L'UNESCO.



POURQUOI INSCRIRE LES MÉGALITHES DE CARNAC ET DES RIVES DU MORBIHAN SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ?



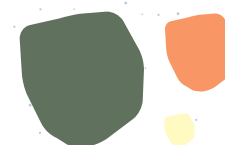
Les rives du Morbihan représentent une zone exceptionnelle et unique au monde, caractérisée par une concentration et une diversité mégalithique démesurée, réfléchiée et organisée dans un paysage maritime restreint.

C'est pourquoi, les acteurs du territoire travaillent collectivement depuis 2012 à la candidature des Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

LE PROJET DE LIVRET ILLUSTRÉ

Ce livret illustre un projet collectif de territoire, dans lequel de nombreux acteurs sont impliqués, et travaillent depuis plus de 10 ans pour préserver, faire connaître, valoriser un héritage millénaire unique au monde et le transmettre aux générations futures.

Cet outil a pour vocation à rendre ce projet plus accessible à toutes et tous afin de partager les valeurs et les enjeux de la candidature.



- MÉGALITHES -

DE CARNAC
ET DES RIVES DU MORBIHAN

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les contributeurs de ce livret pour leur implication et leurs conseils. Dans le cadre de la valorisation du Bien, le groupe de travail médiation, réunit un certain nombre d'acteurs du territoire et travaille à l'appropriation collective de ce patrimoine pour un large public. Madame Sophie Lemoulinier, adjointe à la commune de Quiberon et vice-présidente à la culture et aux usages numériques au sein d'Auray Quiberon Terre Atlantique, est référente de ce groupe et a coordonné le projet, un merci tout particulier !

Merci à nos partenaires Auray Quiberon Terre Atlantique, Golfe du Morbihan Vannes agglomération, le Centre des Monuments Nationaux, le Département du Morbihan, le CPIE Val de Vilaine, les musées de la Préhistoire de Carnac et de Vannes, Oust Brocéliande, la Région Bretagne, l'association menhirs libres, Ti Douar Alré, le syndicat mixte du grand site dunaire de Gâvres à Quiberon et le parc naturel régional du Golfe du Morbihan.

Conception et mise en page : **Paysages de mégalithes** et **Jean Leveugle - Les Savoirs Ambulants**
Illustrations : **Jean Leveugle - Les Savoirs Ambulants**

Achévé d'imprimer sur les presses de Cloître en 5000 exemplaires en novembre 2024.
© Paysages de mégalithes, 2024.
Directrice de publication : Victoire Dorise
Coordination et direction scientifique : Claire Etiève
Ouvrage réalisé avec le concours et l'expertise des rédacteurs susmentionnés.

Les textes et illustrations de cet ouvrage sont protégés. Toute reproduction ou représentation, totale ou partielle, par quelques procédés, sans autorisation expresse de l'éditeur est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

AVEC LE SOUTIEN DE





- MÉGALITHES -

DE CARNAC
ET DES RIVES DU MORBIHAN



PAYSAGES DE MÉGALITHES